



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Plus que jamais l'abrogation du décret Peillon, qui pulvérise notre statut, territorialise l'école et aggrave les inégalités, est à l'ordre du jour ! GREVE NATIONALE LE 5 DECEMBRE !

Par milliers les enseignants, les personnels territoriaux étaient en grève le 14 novembre à l'appel des Fédération FO, SUD, CGT enseignants et territoriaux et la FAEN pour exiger du ministre l'abrogation du décret du 24 janvier.

Pour toute réponse, Vincent Peillon prétend annualiser les obligations de services des remplacements et abaisser les taux d'encadrement de l'ensemble des activités extra scolaires contre l'avis du SNUDI FO, CGT, SUD et SNUipp.

Il s'attaque au décret de 50 qui définit les obligations de services des professeurs certifiés et agrégés en heures hebdomadaires d'enseignement pour les annualiser et leur imposer des missions définies par le conseil d'administration dans le cadre du contrat tripartite

Après la grève nationale du 14 novembre le SNUipp-FSU rejoint le mouvement pour la suspension et appelle à la grève nationale le 5 décembre.

Le 5 décembre FO, SUD, CGT enseignants et territoriaux appellent à la grève pour l'abrogation et la suspension du décret.

Déjà des dizaines d'appels communs FO, CGT, SUD, SNUipp pour le 5 décembre.

Le Ministre ne peut plus se prévaloir d'aucun consensus !

Dans le Doubs, la Saône-et-Loire, l'Eure-et-Loir, la Seine-Maritime, Paris, le Maine-et-Loire, le Rhône, la Charente, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, la Sarthe, l'Ain, le Tarn, le Vaucluse, le Loir-et-Cher, le Gard, l'Aude, la Haute-Garonne, l'Ariège... à Sartrouville (78)... FO, CGT, SUD enseignants et territoriaux et le SNUipp-FSU appellent à la grève le 5 décembre pour la suspension et l'abrogation du décret.

**La grève du 5 décembre s'organise méthodiquement
dans chaque circonscription, chaque école.**

Le 23 novembre à Stains (Seine-St-Denis) 40 enseignants du SNUDI-FO, au SNUipp réunis par le SNUDI-FO écrivent « (...) *Pas touche à notre statut de fonctionnaire d'Etat - non aux projets éducatifs territoriaux- abrogation de la réforme des rythmes scolaires*

(..) nous serons massivement en grève le 5 décembre prochain, (...) Et nous décidons de nous rassembler à la mairie de Stains afin que celle-ci n'applique pas la réforme (...) Nous invitons tous les enseignants, personnels territoriaux et parents, et toutes les organisations (...) à s'associer à ces initiatives. »

En Seine-Maritime « *Les Unions Départementales CGT, FO et SOLIDAIRES, le SNUipp-FSU, le SNUacte appellent tous les parents/salariés à soutenir l'action des personnels enseignants et territoriaux par une participation massive aux différents rassemblements organisés dans le département.* » et « (...) appellent les personnels à se réunir en assemblées générales d'écoles, de secteurs pour organiser la grève le 5 décembre, décider dans le cadre le plus unitaire possible (...) des suites à donner à cette nouvelle journée de mobilisation. »

Dans le Doubs, l'appel FO, CGT, SUD, SNUipp conclut « *Le 5 décembre ne doit pas être une journée sans lendemain. C'est pourquoi nous mettons d'ores et déjà en débat les suites à donner à cette journée de grève et invitons les personnels concernés à multiplier dès maintenant les prises de position. Les A.G. des grévistes appelées par les organisations syndicales à Besançon, Pontarlier et Montbéliard se prononceront sur les modalités de la poursuite de l'action.* »

Le ministre doit entendre, il doit suspendre sa réforme et retirer son décret

Le SNUDI-FO invite tous ses militants à mettre en discussion dans toutes les réunions d'école, de circonscriptions, dans les réunions intersyndicales la poursuite de la grève et le blocage des écoles si le ministre ne recule pas.

Montreuil le 26 novembre 2013